

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS D'URBANISME – REF N° : PU2025/40

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme** introduite par Monsieur Alain BOURGUIGNON.

Le terrain concerné est situé Rue de Liboichant, 11 à 5550 Chairière, cadastré sur le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS, 6^{ème} division CHAIRIERE, parcelle n° 566Z.

Le projet consiste la transformation d'un commerce, la démolition d'un hangar, la création de logements et présente les caractéristiques suivantes (2) :

La projet implique la création de logements/appartements dans le volume du hangar actuel sis sur la parcelle n° 566Z située en zone de loisir au plan de secteur de Beauraing-Gedinne adopté par Arrêté Royal du 29/01/1981. A noter qu'il existe déjà 2 logements dans la bâtisse existante bien que le bâtiment se situe en zone de loisirs qui concerne l'arrière-zone comprenant le camping « L'Ami Pierre ».

Conformément à l'application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

La demande de permis d'urbanisme est soumise à enquête publique : dérogation au plan secteur pour la création de logements/appartements en zone de loisirs.

L'enquête publique est affichée le 22 octobre 2025, ouverte le 27 octobre 2025 et clôturée le 12 novembre 2025.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2025/40**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **12 novembre 2025 à 11h**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le **16 OCT. 2025**

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD